

PROGRAMME DETAILLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AFRICAINE

PILIER II

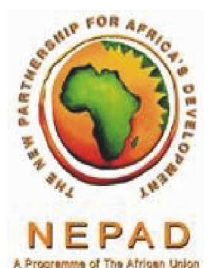
CADRE D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES RURALES ET DES CAPACITÉS COMMERCIALES D'ACCÈS AU MARCHÉ

(FIMA)

Domaine Stratégique A

Augmenter la Compétitivité et saisir les Opportunités
Sur les Marchés Locaux, Régionaux et Internationaux

PARTNERSHIPS IN SUPPORT OF CAADP



PROGRAMME DETAILLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AFRICAINE (PDDAA)

PILIER II

Cadre d'Amélioration des Infrastructures Rurales, des Capacités Commerciales et d'Accès au Marché

1. CAADP Agenda and Objectives

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est au coeur des efforts consentis par les gouvernements des pays africains à travers l'initiative de l'Union Africaine et du NEPAD, visant à accélérer la croissance et à endiguer la pauvreté et la famine dans ces pays. L'objectif fondamental du PDDAA est d'aider les pays africains à parvenir à une croissance plus que substantielle à travers une stratégie de développement impulsée par une agriculture viable qui permet d'éliminer la famine, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et qui favorise l'accroissement des exportations. En tant que programme de l'Union Africaine, il émane des gouvernements africains qui en sont propriétaires. Bien que d'envergure continentale, il fait partie intégrante des efforts nationaux de promotion de la croissance du secteur agricole et du développement économique. La vision globale du NEPAD pour l'agriculture vise à maximiser la contribution du plus grand secteur en Afrique à l'atteinte de l'autosuffisance et à la mise en place d'économies productives. En somme, l'objectif du NEPAD pour l'agriculture africaine est de réaliser un progrès et un développement économique de large portée, auxquels d'autres secteurs économiques, tels la transformation, le pétrole, les mines et le tourisme pourraient contribuer de façon significative, mais pas dans les mêmes proportions que l'agriculture. Ainsi le but du NEPAD pour le secteur est de promouvoir un développement impulsé par une agriculture qui éradique la famine, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, et qui ouvre la voie à une croissance des exportations.

En tant que cadre opératoire commun pour le développement et la croissance agricoles des pays africains, le PDDAA s'appuie sur les principes clés et cibles suivants :

- Le principe d'une croissance impulsée par l'agriculture comme principale stratégie pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement et la réduction de la pauvreté ;
- La quête d'un taux de croissance sectorielle moyenne de 6% par an au niveau national ;
- L'allocation de 10% des budgets nationaux au secteur agricole ;
- L'exploitation des complémentarités régionales et la coopération pour relancer la croissance ;
- les principes de l'efficacité des politiques, de dialogue, d'évaluation, et de responsabilité, communs à tous les programmes du NEPAD ;
- les principes de partenariats et d'alliances qui intègrent les communautés d'agriculteurs et des producteurs, celles de l'agri business et de la société civile ;
- la mise en œuvre des principes attribuant des rôles et responsabilités de mise en œuvre des programmes à des pays particuliers; ainsi que la coordination à des Communautés Économiques Régionales désignées ; et la facilitation au Secrétariat du NEPAD.

Le PDDAA définit quatre domaines majeurs d'intervention ou « **Piliers** » dont le but est d'accélérer la croissance agricole, de réduire la pauvreté et de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en droite ligne avec les principes et cibles susmentionnés. Ceux-ci comprennent :

- **Pilier I** : Accroître de façon durable les superficies cultivées et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau ;
- **Pilier II** : Améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour faciliter l'accès aux marchés ;
- **Pilier III** : Augmenter les approvisionnements en produits alimentaires, réduire la famine, et améliorer les stratégies et palliatifs en cas d'urgence alimentaire ;
- **Pilier IV** : Améliorer la recherche agricole, l'adoption et la diffusion des technologies.

CADRE D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES RURALES, DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET D'ACCÈS AU MARCHÉ

Domaine Stratégique A

Augmenter la Compétitivité et saisir les Opportunités sur les Marchés Locaux, Régionaux et Internationaux

Le rôle du commerce en général et du commerce agricole en particulier, dans le processus de croissance a été suffisamment étayé dans la littérature de l'économie du développement et confirmé par des études empiriques dans le cas des pays africains. Comme souligné plus haut, une revue des données historiques d'un large échantillon de pays à travers plusieurs décennies utilisant divers indicateurs et de variables montre qu'une augmentation de 1% du taux de croissance des exportations agricoles influencerait sur le taux global de croissance économique d'un facteur de 0.04 à 1.83%. En outre, une augmentation marginale de revenu d'1 dollar américain provenant des produits commercialisables avait la faculté de générer un revenu additionnel situé entre 1,5 et 2,5 dollars en zone rurale dans quelques-uns des pays africains observés. L'importance du commerce dans l'optique de réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle a aussi été illustrée par des simulations de l'impact de la baisse des prix du coton sur les ménages au Bénin. En effet, 1% de baisse des exportations dans le secteur est créditée de conduire à une baisse des revenus dans les zones de production de l'ordre de -0,5% et une augmentation du nombre global des ménages passant en dessous du seuil de pauvreté de presque 2%.

Les chiffres ci-dessus donnent une idée sur le cours des économies africaines en termes de croissance manquée à cause de la perte des parts de marchés sur les marchés régionaux et internationaux d'exportation. Ils indiquent également que les objectifs de croissance et de réduction de pauvreté du PDDAA ne pourront pas être réalisés à moins que les performances commerciales passées ne soient améliorées et la baisse des parts de marché contrecarrée. Ceci exige la mise en place de stratégies visant non seulement les marchés extérieurs d'exportation, mais aussi et surtout les marchés locaux et régionaux et davantage que par le passé.

1. Défis et Tendances Emergentes

Questions stratégiques :

- *Qu'est-ce qui détermine les performances commerciales des produits africains sur les marchés local, régional et extérieur d'exportation ?*
- *Quels sont les produits agricoles faisant face aux contraintes les plus sévères en termes de barrières réglementaires et administratives sur les marchés domestiques et frontaliers ?*
- *Quels sont les facteurs les plus contraignants ?*
- *Quelles sont les options probables de leur évolution sur une période d'une à deux décennies à venir ?*
- *Comment vont-ils affecter la compétitivité ?*

L'agenda du commerce agricole du PDDAA a besoin de s'attaquer à un ensemble de défis aussi bien connus de longue date que ceux émergents en vue de permettre aux pays africains de compétir avec succès sur les marchés locaux, régionaux, et internationaux. Les plus importants de ces défis sont présentés ci-dessous :

1.1 Systèmes de production et productivité

Le problème important à régler dans la cadre de ce pilier est la relation entre les systèmes de production, les niveaux de productivité, et (a) la vulnérabilité des tendances fluctuantes des marchés et des conditions à l'heure de la mondialisation ; (b) le coût unitaire d'approvisionnement des marchés locaux, régionaux et étrangers et la rude concurrence face aux autres fournisseurs de ces marchés ; (c) l'efficacité et la profitabilité d'initier et de faire tourner les affaires dans d'autres segments de la chaîne de valeur.

1.2 Infrastructures d'échange

L'infrastructure est le principal déterminant du coût unitaire du transport des produits de la ferme aux marchés locaux ou transfrontaliers, jusque sur les marchés internationaux, et donc de compétitivité des produits locaux dans tous ces marchés. Comprendre les défis et trouver les solutions appropriées dans le cadre du PDDAA demande une compréhension plus large de la notion d'infrastructure et de sa relation avec l'efficacité des opérations de marché et le coût d'échange. Cet entendement devrait aller au-delà des routes et autres infrastructures physiques telles que les ports et aéroports pour inclure les infrastructures souples en rapport avec les technologies de l'information et de la télécommunication et les systèmes de connaissance. Ces derniers offrent des façons nouvelles et innovantes de venir à bout des traditionnels goulots d'étranglement de la mise en marché et des infrastructures de commercialisation. L'agenda du PDDAA sous ce Pilier a besoin d'inclure des stratégies pour exploiter ce potentiel.

1.3 Capacités Agro-industrielles

Au-delà de l'argument traditionnel de la valeur ajoutée, les pays africains auront besoin d'ajuster l'offre des produits agricoles aux goûts et préférences changeants du consommateur. L'existence d'entreprises agroindustrielles efficaces et compétitives est par conséquent importante pour la croissance future du secteur agricole en Afrique. Ce qui est nécessaire va au-delà de la mobilisation des investissements pour s'occuper de tous les aspects d'organisation industrielle et leur relation avec les politiques macroéconomiques et tous les autres aspects de la gouvernance économique. Beaucoup de pays africains ont mené des réformes de politique économique qui commencent à produire des résultats. Le contenu opérationnel de ce Pilier doit mettre l'accent sur l'expansion de ces réformes là où elles sont nécessaires et aider à les maintenir et les compléter avec les partenariats public privé nécessaires et les alliances *business to business* en vue de relever les défis d'une expansion compétitive de la base agroindustrielle.

1.4 Accès au financement

L'accès à la finance est de tout temps l'un des défis du développement agricole et ce, pas seulement en Afrique. L'accès à la finance est un problème majeur, pas seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour tous les autres acteurs de la chaîne de valeur et singulièrement, les opérateurs du secteur de l'agri business spécialisés sur les produits traditionnels ciblant les marchés d'exportation locaux et régionaux en expansion rapide, ainsi que les secteurs d'exportation des produits non traditionnels n'impliquant pas les principaux produits. Le PDDAA devra aider les pays africains à développer des moyens innovants pour élargir leurs capacités à atteindre les opérateurs tout au long de la chaîne de valeur tout en réduisant le coût financier. Les technologies modernes et l'expansion rapide des systèmes bancaires locaux ouvrent la porte à des stratégies susceptibles d'adapter des mécanismes de financement aux réalités du secteur agricole et de l'agri business en Afrique.

1.5 Standards et normes de qualité

Actuellement les problèmes liés aux normes et standards présentement ne sont plus une question de commerce international. Les changements dans les préférences du consommateur ainsi que les exigences des systèmes de distribution émergents pour atteindre une demande urbaine en pleine croissance, imposent à leur tour des exigences accrues sur les normes et standards des produits. A travers de efforts concertés il est possible de bâtir des systèmes nationaux de gestion de qualité, y compris tous les éléments légaux, réglementaires, de certification, et de formation et donc, de relever et maintenir les capacités des pays africains à conquérir de nouveaux marchés et élargir leurs parts sur les marchés où ils sont déjà présents.

1.6 Marchés et systèmes de connaissance sur les échanges

La mondialisation a élargi l'accès aux marchés non traditionnels et a accru la complexité à accéder et à générer les informations sur le marché. Heureusement, il y a des moyens technologiques suffisants pour améliorer les veilles d'information sur le marché et les opérations des marchés. Exploiter de telles pistes devrait exiger une action collective dans laquelle le PDDAA occupe une place de choix pour servir de facilitateur. Une telle action devrait s'atteler à l'amélioration de la connaissance des conditions, des tendances, et à la prospective sur les marchés locaux, régionaux et internationaux, ainsi que sur les

mécanismes pour faciliter les contacts entre les fournisseurs, et réduire les risques liés aux transactions commerciales.

1.7 Politique et barrières administratives au commerce

Le défi le plus facile à relever pour le PDDAA devrait être celui lié à la politique et aux barrières réglementaires au commerce, en particulier le commerce local et transfrontalier. Pour ce faire, des moyens doivent être trouvés pour utiliser le capital politique du NEPAD et travailler avec les CERs et leurs Etats membres afin d'éliminer ces barrières. Ceci doit être une des activités clés des CERs dans le cadre de ce Pilier.

1.8 Les régimes mondiaux de commerce

Les politiques du commerce agricole international ont nui et continuent de nuire à l'agriculture en Afrique. Amener les changements exige différentes approches des négociations commerciales internationales autres que celles utilisées par les pays africains jusque-là. Les pays africains ont d'habitude mobilisé l'essentiel de leurs efforts à solliciter des préférences, un traitement spécial et différencié, et d'autres formes d'exemptions, lesquelles de facto légitiment et donc prolongent le protectionnisme mondial et ses effets négatifs avérés sur la croissance agricole, la réduction de la pauvreté, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les recherches effectuées montrent que les préférences, malgré leur large et forte attractivité politique, ont en général beaucoup moins de valeur qu'elles n'apparaissent. Des estimations de la Banque Mondiale en 2004 indiquent que la valeur des préférences représente moins de 1% de la valeur des exportations pour plus de 80% des exportations africaines vers les Etats-Unis et le Japon. C'est moins de 1% pour 1/5 des exportations africaines vers l'UE et entre 5% et 20% pour les 2/3 des exportations vers ce marché. En même temps, les exportations africaines font face à des tarifs dans les principaux pays importateurs et les exportations en direction de l'Afrique continuent d'être subventionnées (Figures 4.1 et 4.2). Une bien meilleure stratégie pour les pays africains, serait par conséquent de, mettre l'accent sur la documentation des torts causés à l'agriculture africaine, formuler de solides positions de négociations, et investir dans le renforcement des capacités à négocier les réformes des politiques globales en vue de relever le niveau et permettre aux pays africains de concurrencer.

2. Réponses et Opportunités d'Action

Questions stratégiques :

- *Où sont les marchés d'avenir pour les produits africains ?*
- *Comment la demande risque-t-elle d'évoluer sur ces marchés ?*
- *Quels produits en bénéficieront le plus ?*
- *Quelles sont les politiques et instruments les plus prometteurs qui peuvent être adoptés et mis en application pour exploiter les opportunités de marché et accroître l'offre ?*

La plus importante palette d'opportunités à saisir comprend entre autres :

2.1 Opportunités sur les marchés traditionnels d'exportation

Il est possible que les pays africains réussissent à concurrencer sur les marchés agricoles internationaux. La meilleure preuve est le fait qu'au cours des 5 dernières années, les taux de croissance du volume et de la valeur des exportations agricoles de l'Afrique ont largement dépassé la moyenne mondiale. En effet, il faut remonter à 30 ans dans le passé pour observer une performance similaire de la part des pays africains. De plus, il est attendu que la demande pour les exportations africaines connaisse un surplus de 10 milliards de dollars américains d'ici à 2030, comme indiqué dans la Figure 1.5. Par conséquent, quelque soit le résultat de l'Agenda de Doha, la cible du PDDAA dans ce domaine devrait être capable d'aider les CERs et les Etats membres à : (a) identifier les facteurs à l'origine du récent succès en vue de prolonger et élargir les bonnes performances à l'exportation au cours des 5 dernières années ; (b) exploiter la demande en croissance exponentielle sur les marchés émergents d'Asie et d'Amérique Latine, non seulement dans le secteur alimentaire mais également pour les matières premières et les biens transformés ; et (c) développer des stratégies pour concurrencer et se réappropriier les gains potentiels liés à la flambée des prix sur les marchés

mondiaux et le secteur émergent des biocarburants qui sont susceptibles d'être concrétisés dans les secteurs larges tels les oléagineux ou avec les matières végétales indigènes traditionnelles. Dans ce contexte, l'agenda devrait chercher à renforcer les capacités de négociation des pays africains et singulièrement, celles organisées autour des CERs en vue de pousser à la réforme du protectionnisme mondial.

Figure 2.3: Taxes d'importation sur les exportations africaines par principales destinations

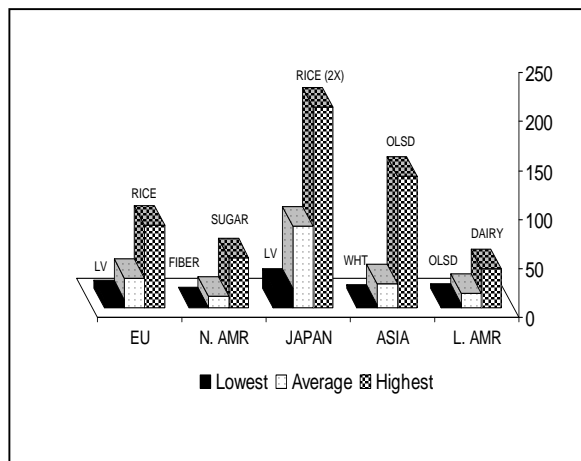
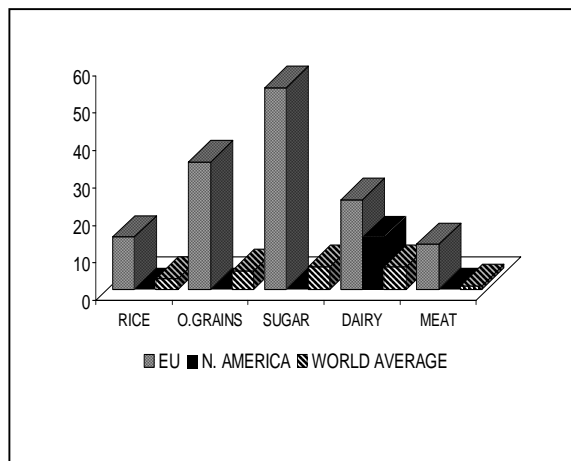


Figure 2.4: Subventions à l'exportation sur les exportations vers l'Afrique par grands produits



Source: Se référer à la page 44 du document du Pilier II

2.2 Opportunités sur les marchés domestiques et régionaux

Il est attendu que la demande sur les marchés urbains et régionaux africains augmente des 50 milliards des dollars actuels, d'un supplément de 10 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années (voir Figure 1.5). Plus encore, l'on concède à un commerce régional amélioré et une meilleure intégration du commerce transfrontalier, un important potentiel à contribuer à la stabilisation des offres sur les marchés locaux de nourriture et de réduire la fréquence ou la sévérité des déficits saisonniers. L'élément central de l'agenda du PDDAA dans le cadre de ce Pilier II est par conséquent de travailler avec les CERs et leurs Etats membres pour (a) réformer et mettre en cohérence les politiques nationales afin d'éliminer les barrières et les démotivations contraignantes qui augmentent le coût unitaire du transport des biens à travers les marchés locaux et transfrontaliers ; (b) investir dans l'expansion verticale et horizontale des nombreux efforts de facilitation du commerce régional qui sont présentement en cours en Afrique Centrale et de l'Est et dans une moindre mesure en Afrique de l'Ouest ; et (c) traiter le développement des échanges et des marchés régionaux comme critère clé dans les stratégies de développement des infrastructures. Le choix auquel font face les pays africains est soit d'engager des actions sérieuses pour effectivement compétir sur les marchés locaux et régionaux ou de voir les projections de demande capturées par les concurrents extérieurs comme cela a été le cas jusqu'à présent.

2.3 Opportunités sur les marchés émergents d'exportation

En plus des marchés locaux et régionaux, la plus grosse part de croissance de la demande extérieure en produits agricoles d'exportation d'Afrique se situera sur les marchés non traditionnels en dehors de l'Europe et des Etats-Unis. La Chine et l'Inde, mais également beaucoup d'autres économies émergentes d'Asie et d'Amérique Latine sont à cibler comme futures destinations des exportations. Beaucoup parmi les marchés émergents pratiquent des tarifs élevés aux exportations africaines. En outre, les changements dans la production, les marchés du travail, et les conditions de demande augmenteront les coûts et réduiront la compétitivité de ces pays au cours des prochaines décennies. L'agenda des CERs et de leurs Etats membres dans des domaines spécifiques devrait systématiquement : (a) chercher des partenariats plus forts entre le secteur de l'agri business d'Afrique et les opérateurs d'agri business dans ces pays ; (b) faire figurer les tendances des marchés et de production dans ces pays dans les stratégies nationales de développement

agricole ; et (c) travailler à la mise en place des accords de commerce avec l'Inde, la Chine et les autres têtes de file des économies émergentes.

2.4 Modèles de financement et de partenariat pour le renforcement de la chaîne de valeur

L'histoire des principales filières illustre l'importance des partenariats stratégiques public privé et d'alliances *business to business* dans l'amélioration de l'accès au financement, à la technologie, au savoir-faire managérial. En plus des stratégies présentées dans le Domaine C du présent document traitant du financement du développement de la chaîne de valeur, le contenu de ce pilier devrait : (a) identifier les modèles à succès de partenariats et d'alliances opérant présentement à travers les pays africains, procéder à leur expansion verticale, et promouvoir leur transfert vers plus de secteurs et de pays ; (b) encourager et assister les pays individuels à développer les stratégies de partenariat pour impliquer le secteur privé ; et (c) résoudre le problème des capacités nécessaires aux petits producteurs en les aidant à transformer leurs organisations en entités commerciales crédibles vis-à-vis des banques, des transformateurs, de distributeurs d'intrants, et d'autres opérateurs de la chaîne de valeur.

3. Atouts pour Bâtir

Questions stratégiques :

- *Quels sont les chaînes de valeur ou segment qui connaissent une plus rapide croissance et quels facteurs expliquent cette croissance ?*
- *Quels sont les changements clés en cours dans le secteur agricole en Afrique qui pourraient relancer les performances du commerce et la compétitivité ?*
- *Lesquels de ces derniers pourraient constituer le cœur d'une stratégie de développement des chaînes de valeur compétitives ?*

Les domaines les plus prometteurs à rechercher comme atouts pour bâtir sont les suivants :

3.1 Potentiel de production et de consommation

Comparables aux performances à l'exportation telles qu'indiquées plus haut, les niveaux de production entre les pays africains ont aussi été caractérisés par des taux de croissance plus élevés depuis le début du nouveau millénaire. Non seulement la croissance agricole s'accélère d'un pays à l'autre mais aussi elle est de retour dans un grand nombre de pays. Les sections précédentes ont aussi mis en évidence la croissance rapide de la demande des produits agricoles à travers l'Afrique, due en premier lieu au taux rapide de croissance de la population couplée à une reprise soutenue de l'ensemble de l'économie au cours des 10 dernières années. En effet, plus de 70 pourcent de la population africaine a vécu dans des pays ayant un taux de croissance de 3,5 % ou plus depuis les années 90. Par conséquent, la dernière décennie a été marquée par le plus long étalement de la croissance du revenu par tête d'habitant en Afrique depuis les années 1960. Une importante cible de l'agenda du PDDAA aux niveaux régional et national est par conséquent (a) de soutenir et d'accélérer la reprise de la croissance de la production, en vue (b) de réduire l'écart de productivité avec le reste du monde ; et (c) de s'approprier une plus grosse part de la demande en expansion de nourriture et des autres produits agricoles.

3.2 Marchés régionaux et potentiels de commerce transfrontalier

Il a été démontré que le commerce des produits agricoles entre les pays africains est bien en deçà des niveaux qui seraient attendus de leurs modes de production et de consommation et des avantages y relatifs. Des études récentes de la spécialisation du commerce régional et du potentiel de production dans les régions de COMESA et de la CEDEAO montrent que le commerce régional a en effet connu une réelle augmentation au cours de la dernière décennie et qu'il y a un réel potentiel pour davantage de croissance du commerce transfrontalier. La récente croissance et le potentiel pour plus de croissance sont particulièrement importants dans le secteur des denrées alimentaires de base, l'élevage, mais également des aliments transformés. Parallèlement, il y a une rapide expansion du secteur de la transformation et singulièrement pour ce qui concerne les denrées traditionnelles et une émergence d'un secteur de distribution moderne pour les aliments traditionnels. Pour terminer, de nombreux efforts prometteurs sont en cours aux niveaux régional et national visant à faciliter le commerce local et régional des produits agricoles. Dans la perspective de bâtir sur ces

atouts et doper le développement du commerce local et transfrontalier, les cibles de l'agenda du PDDAA dans ce domaine ont besoin de prendre en compte (a) la modernisation et l'harmonisation des standards, des normes, et des grades à travers les marchés nationaux ; et (b) la promotion des systèmes modernes d'échange, y compris le développement des bourses régionales et nationales des produits agricoles.

3.3 Proximité des marchés mondiaux

En dépit de l'importance de la rapide croissance du marché africain, les pays africains demeurent tout de même bien placés pour devenir de gros acteurs sur les marchés agricoles internationaux. Ils sont proches du large marché européen mais également du très émergent marché du Moyen Orient ainsi que de certains des marchés émergents asiatiques. Les dynamiques de croissance et de consommation dans ces marchés d'exportation doivent être prises en compte dans les stratégies de développement à long terme des pays africains. Malgré la proximité physique, une expérience récente a montré que des efforts importants sont nécessaires et doivent être déployés en termes de réduction du coût d'approvisionnement des marchés ci-dessus. L'essor du développement du cargo entre les marchés africains et ces derniers aura certainement un impact positif sur les coûts de transport mais des pistes additionnelles dans le transport maritime doivent être explorées pareillement.

3.4 Rôle et capacités du secteur privé

L'agriculture et l'agri business sont d'abord des activités du secteur privé, et davantage ainsi après des réformes, pendant une décennie de politiques gouvernementales anciennement centralisées. Le contenu du PDDAA peut s'appuyer sur la prévalence des petits producteurs et des petites et moyennes entreprises dans le secteur en facilitant : (a) les partenariats stratégiques public privé nécessaires pour répondre aux défis institutionnels, infrastructurels, et technologiques liés à la fragmentation du secteur et (b) les alliances [business to business], pas seulement entre les entrepreneurs africains mais aussi entre ces derniers et les opérateurs extérieurs pour créer le volume et promouvoir l'intégration avec les chaînes de valeur aussi bien traditionnelles qu'émergentes. L'agenda a besoin de bâtir sur des séries successives, de partenariats à succès et des modèles d'alliance qui peuvent être empruntés à plusieurs pays.

3.5 Dialogue de politique et partenariat

Une majeure partie du contenu du PDDAA traite de l'amélioration de la politique, de la stratégie de planification et de sa mise en œuvre, en vue d'améliorer les résultats de la croissance, de la lutte contre la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un dialogue ouvert et inclusif, qui permet au processus de formulation des politiques de prendre en compte les préoccupations, les acquis et les contributions des acteurs et opérateurs clés, est crucial pour la réussite de l'agenda du Pilier II. Un autre aspect fondamental est la création des systèmes de connaissances et de capacités pour informer et guider la conception et l'exécution des stratégies, assurer le suivi du progrès et des performances dans la mise en œuvre, et faciliter la définition du système d'étalonnage [benchmarking], l'adoption des meilleures pratiques ainsi que la revue mutuelle. En accord avec les principes du NEPAD sur la revue, le dialogue, et la responsabilité, les éléments ci-dessous peuvent s'articuler autour des processus de revue par les pairs portant sur l'ensemble du PDDAA et de dialogue à établir aux niveaux régional et national et soutenus par les Systèmes Régionaux d'Appui à l'Analyse des Stratégies et des Connaissances (ReSAKSS), lesquels sont déjà opérationnels dans les régions du COMESA, de la CEDEAO et la SADC.

3.6 Nouvelles chaînes de valeur et celles émergentes

De nombreuses tendances présentées ci-dessus, allant des modes de consommation changeants, des systèmes émergents de distribution et de commerce aux avancées enregistrées dans la technologie alimentaire sont entrain de créer de nouvelles chaînes de valeur. Les plus prometteuses d'entre elles, du point de vue du développement du commerce, sont les chaînes basées sur les denrées alimentaires locales et les recettes des plats traditionnels. Du succès de l'intégration des petits producteurs dépendra celui de ces chaînes, de même que la magnitude de leur impact sur la croissance et la réduction de la pauvreté. Un élément central de l'agenda dans ce domaine devrait mettre l'accent sur : (a) l'expansion verticale et horizontale de la multitude des cas de succès qui pourront être répertoriés à travers les pays africains ; et (b) l'utilisation de ces derniers

comme rampes de lancement pour le développement des chaînes de valeur ciblant les marchés urbains en pleine croissance, aussi bien en Afrique que dans les pays à revenu moyen hors d'Afrique.

4. Gouvernance Sectorielle et Environnement des Politiques dans le Secteur des Échanges

La plupart des pays ont fait des progrès significatifs au cours des deux dernières décennies en terme de réformes des politiques. Le règne des omniprésentes caisses de stabilisation et les entreprises parapubliques, est arrivé à sa fin. Bien que ceci ait conduit à une nouvelle génération de problèmes, il y a eu une amélioration notable de l'environnement des politiques qui a réduit les distorsions, ouvert les portes à plus d'implication du secteur privé et relevé la compétitivité dans le secteur agricole. La récente forte reprise de la croissance dans l'ensemble de l'économie et singulièrement dans le secteur agricole, est une preuve de la transformation qui a eu lieu dans l'environnement de production et le commerce dans ces pays. La Figure 4.5 dans la Section 4.3 ci-dessous illustre la portée de l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance à travers l'Afrique.

Toutefois, la réalité demeure que les économies africaines font face et continuent de faire face à la compétition grandissante des fournisseurs étrangers sur les marchés locaux, régionaux et domestiques. Les changements qui ont eu lieu au cours des deux décennies écoulées, aussi importants qu'ils soient, doivent être traités en termes relatifs et devraient être perçus dans une perspective de compétitivité à long terme. Il n'est par conséquent pas seulement question de s'appesantir sur ce qu'ont fait les africains par le passé, mais aussi sur ce qu'ils continueront de faire pour s'assurer que ces réformes sont approfondies et remises au goût du jour, et les gains qui en découlent soutenus et élargis pour couvrir plus de secteurs et de segments des chaînes de valeur. Les gains macroéconomiques des politiques doivent être soutenus à travers l'amélioration continue du taux de change, du commerce, des régimes de politique fiscale. Les changements nécessaires restants relèvent du domaine des barrières réglementaires et administratives qui affectent les actions des distributeurs d'intrants, des commerçants de produits, et les prestataires de services financiers et de conseil et partant de leur disponibilité et leur habilité à investir dans le développement des technologies, les opérations post-récolte, et les réseaux de distribution auprès des marchés. Ces barrières augmentent inutilement le prix bord champ d'approvisionnement des marchés ainsi que le coût unitaire de transport des biens dans l'espace et dans le temps, et par-là, continue de restreindre la compétitivité des biens locaux sur les marchés domestiques et régionaux. La conséquence qui en découle n'est pas seulement la réduction de la compétitivité et le déclassement des biens locaux dans les marchés ci-dessus, mais aussi la continuation des pertes des parts sur le marché international dans le long terme et ce, en dépit de la récente amélioration mentionnée dans les sections ci-dessus.

Pour terminer, le changement dans le secteur agricole africain au cours de la dernière décennie, marquée par la transition d'un secteur dominé par les pouvoirs publics vers un secteur contrôlé par le privé, crée un nouveau défi en termes de gouvernance sectorielle et de partenariats. L'importante croissance du nombre d'acteurs en dehors du gouvernement dont les actions déterminent la réalisation des objectifs nationaux d'une croissance agricole accélérée et la sécurité alimentaire demande un ajustement de la façon dont le secteur est gouverné. La revue des pairs, le plaidoyer, de même que les éléments de partenariat du PDDAA offrent une opportunité d'approfondir et d'élargir le dialogue de politique et par voie de conséquence, d'améliorer la planification et la mise en œuvre des stratégies sectorielles pour parvenir à de meilleurs résultats.

5. Actions Prioritaires proposées pour le Domaine A du Pilier II

Les actions d'urgence proposées dans chaque domaine stratégique servent de points d'entrée pour l'expansion verticale du contenu du Pilier II au niveau des pays et des régions. Les principaux domaines prioritaires ciblés et les activités qui répondent aux besoins largement diffusés à travers les pays et régions et qui, par conséquent, exigent dans ce contexte une action collective et se prêtent à des économies d'échelle. Dans plusieurs cas, ils débiteront avec la phase pilote des programmes qui devront s'intensifier aussi bien verticalement qu'horizontalement à mesure que la mise en œuvre progressera.

5.1. Facilitation du commerce agricole

Objectif : créer le cadre institutionnel, réglementaire et de politique nécessaire qui faciliterait l'émergence des espaces économiques régionaux pour doper l'expansion du commerce régional et des investissements inter pays.

Activités indicatives : Elles consisteront à :

A. Développer les capacités des CERs, en collaboration avec ReSAKSS, pour :

1. développer et opérer des Systèmes de surveillance dans le secteur agricole et la politique de commerce, en vue de suivre et de lever les entraves au mouvement transfrontalier des produits (Systèmes de Suivi des Politiques Régionales et publication du Rapport sur les Politiques ;
2. Collecter et disséminer l'information sur les flux commerciaux régionaux ainsi que l'étude des tendances sur les marchés régionaux (Systèmes d'Information sur le Commerce Régional et publication des Rapports de Prospective Régionale sur les Produits Agricoles)

B. Créer les plateformes de commerce pour mieux lier l'offre à la demande à travers les pays et réduire le coût de transaction à travers les marchés régionaux des denrées de première nécessité en:

1. S'appuyant sur les efforts en cours en Afrique de l'Est tels que le Conseil Est Africain des Céréales/Grains pour développer une bourse des produits agricoles dans cette région ;
2. Reproduire les mêmes efforts en Afrique de l'Ouest conduisant à une bourse des produits agricoles dans un proche futur.

5.2. Plaidoyer en faveur du commerce international et les capacités de négociation

Objectif : Bâtir un plaidoyer international en faveur du commerce et les capacités de négociation pour mieux articuler les intérêts des africains dans les négociations bilatérales et multilatérales en vue d'éliminer les distorsions de la politique étrangère qui limite l'accès au marché et affecte la compétitivité des exportations africaines.

Activités Indicatives :

- A. Etablissement d'équipes régionales et nationales de négociation avec les mécanismes appropriés pour une coordination effective des positions et des représentations ;
- B. Formation à court terme sur les politiques de commerce international et les processus de négociation en vue de munir ces équipes de compétences nécessaires pour représenter leurs pays respectifs et formuler efficacement les positions qui sont les leurs.

5.3. Prestations des services de gestion de la qualité et de certification

Objectif : Développer des services de gestion de la qualité et de la certification commerciale pour faciliter la conformité avec les accords de commerce et juguler les barrières non techniques sur les exportations africaines.

Activités indicatives :

- A. Renforcement des cadres juridique et institutionnel régionaux et nationaux et harmonisation des lois sur la qualité, les standards, les réglementations et les politiques ;
- B. Mise sur pied des systèmes intégrés de gestion et de transcription de l'information sur la qualité au niveau des régions et des pays ;
- C. Création et renforcement des agences de certification, facilitation de l'accréditation des prestataires de services de certification régionale et nationale ; et renforcer les capacités de suivi qualité et d'application des règlements au niveau national.

2. Contenu et Objectifs du Pilier II

L'objectif ultime du Pilier II est d'accélérer la croissance dans le secteur agricole en développant les capacités des entrepreneurs du secteur privé, qu'ils soient producteurs marchands ou petits producteurs, en vue de satisfaire les exigences sans cesse croissantes et complexes de qualité et de logistique sur les marchés locaux, régionaux et internationaux. Un tel objectif est réalisable sur les chaînes de valeur stratégiques ayant un plus gros potentiel à générer une croissance de revenus de large portée et à créer de la richesse en milieu rural et dans le reste de l'économie. Ainsi perçu, ce pilier met l'accent sur les politiques, les actions de régulation, le développement des infrastructures, les efforts de renforcement des capacités, les partenariats et alliances qui pourraient faciliter un développement des chaînes de valeur agricoles visant à réduire systématiquement la croissance de la pauvreté dans les pays africains.

3. Domaine Stratégiques Clés du Pilier

La mise en œuvre du Pilier II devra s'opérer à travers cinq grands ensembles d'activités ou domaines stratégiques, guidée par la vision ci-dessus et recourant aux outils ainsi définis :

- *Domaine A* : Augmenter la compétitivité et saisir les opportunités sur les marchés locaux, régionaux et internationaux
- *Domaine B* : Investissement dans les infrastructures physiques d'échange et de commercialisation afin de diminuer les coûts d'approvisionnement des marchés ci-dessus
- *Domaine C* : Développement de la chaîne de valeur et l'accès aux services financiers dans les secteurs stratégiques
- *Domaine D* : renforcement des capacités commerciales et techniques des organisations d'agriculteurs et d'associations de commerçants

PARTNERSHIPS IN SUPPORT OF CAADP

